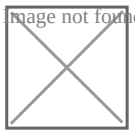

Problème fuite + accès sous la baignoire

Par **stephtheboss**, le **26/01/2011** à **14:45**

Bonjour,

J'ai actuellement une petite fuite d'eau en dessous de ma baignoire.
Je suis d'accord que c'est à moi de la réparer car c'est un joint à changer.

Hors pour y accéder on doit enlever une petite trappe pour pouvoir voir ce qui se passe en dessous, mais cette trappe est trop petite et mal placée pour que quelqu'un puisse réparer la fuite.
Je précise que c'est le propriétaire qui a fait ces travaux avant que j'emménage.
Du coup il faut casser cette trappe et en remettre une plus grande à la place.

Est ce que c'est le locataire ou le propriétaire qui doit effectuer ces travaux pour pouvoir accéder aux tuyaux ?
Si c'est au propriétaire, est ce qu'il y a une loi qui décrit ce cas là ? (car il ne veut pas payer...).
Est ce qu'il y a une norme réglementaire pour la taille des trappes sous les baignoires ?

Merci.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés